# Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS

| | |
|---|---|
| Par la Poste, Un an. | 20 francs |
| Six mois | 10 francs |
| Trois mois | 5 francs |
| Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus | |

PUBLICITE

| | | |
|---|---|---|
| Annonces. | la ligne | 0,40 |
| Réclames. | — | 0,75 |
| Faits-divers | — | 1,50 |
| Chronique locale | — | 4,00 |



**CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ**

universellement reconnu le meilleur


**TEMPERATURE**

Lille, le 11 juillet.

| | |
|---|---|
| Minimum, nuit, abrité | 8-9 |
| Minimum, nuit, découvert | 8-9 |
| Surface du sol, 8 h. du matin | 15-8 |
| A 1 mètre de profondeur | 14-8 |
| De l'air à l'ombre | 16-1 |
| Maximum, jour, à l'ombre | 17-8 |
| Maximum, jour, au soleil | 21-2 |

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0-58.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : N.

Baromètre. — Le 11 juillet (2 h. matin) la pression était de 775 m/m. le 12 juillet (2 heures du matin) la pression est de :

## CHAMBRE DES DEPUTES

**L'IMPOT SUR LE REVENU** (suite)

**M. Jules Roche** examine les chiffres cités par M. Jaurès pour évaluer le développement des classes moyennes de l'autre côté de la Manche.

**M. Jaurès.** — C'est M. Ribot qui m'a donné ces chiffres.

**M. Roche.** — Je ne les conteste pas, j'en donne d'autres. Pour établir le montant de la fortune nationale par l'indemnité successorale on admet que la durée de survie, c'est-à-dire le temps pendant lequel l'héritier possède l'héritage avant de le transmettre à son tour, est 12 ans ; or les statistiques disent que la durée moyenne de la vie humaine est 46 ans.

Vous préparez un remaniement considérable de nos finances, il faut que vous sachiez quelles seront les ressources que fourniront les nouveaux impôts.

Nous n'avons aucune garantie que les impôts proposés donneront une somme égale à celle que nous avons fait disparaître (Applaudissements à droite et au centre. Mouvements divers à gauche).

**M. Poltéau.** — Ce que vous reprochez à la Commission, c'est de ne pas avoir apporté tous les documents à la tribune ?

**M. Roche.** — En trois mois on ne peut étudier sérieusement une question de cette importance. A côté des hommes, il y a des événements qu'il faut interroger. La révolution a voulu établir un système qui respectât la liberté des contribuables et qui fût proportionnel et non pas progressif.

**Une voix** : Et la loi du 13 mars 1793.

**M. Roche.** — Elle fut votée sous la menace de Paris révolté. Elle ne fut jamais appliquée. Il y eut trois tentatives d'impôt progressif, ne furent des emprunts forcés. Ils soulevèrent une émotion profonde et des débats saisissants, si bien qu'au dernier moment ceux qui avaient déposé le projet demandèrent le renvoi au lendemain.

Le lendemain, c'était le 12 brumaire.

**M. Lasies.** — Vive l'empereur (l'extrême-gauche l'applaudit).

**M. Roche** fait appel à la prudence de la Chambre. Si nous nous sommes trompés, il y en a qui se sont trompés dans leurs promesses.

**M. Fabre.** — Vous avez fait des promesses aussi.

**M. Roche.** — Jamais. Vous ne savez pas ce que vous dites. (Bruit).

**M. Fabre** voltige au milieu du tumulte.

**M. Brisson** réussit avec peine à imposer silence à M. Fabre.

**M. Roche.** — Si vous voulez réformer nos finances; réformez d'abord la contribution foncière. Au lieu de résoudre le problème d'un seul coup, il vaut mieux examiner les questions une à une.

**M. Brisson** fait connaître qu'il a reçu la démission de MM. Couyba, Bonis Cisternes et Rouby, élus sénateurs.

**M. Caillaux** dépose un projet portant fixation des quatre contributions directes, retour du Sénat.

Le projet est renvoyé à la Commission du budget.

**M. Devèze** dépose une proposition tendant à ouvrir un crédit de 50.000 fr. en faveur des ouvrières fileuses de soie, victimes du chômage.

La Commission du budget a émis un avis favorable.

**M. du Périer de Larsan.** — Et les vignerons? (Bruit prolongé. Tout le monde parle à la fois).

**M. Brisson** donne simultanément la parole à quatre orateurs. (Rires).

**M. Devèze** vient défendre sa proposition.

**M. de Baïcastel.** — J'ai déposé une proposition ayant un objet analogue à la Commission qui a déclaré qu'elle n'avait aucune chance d'aboutir.

Pourquoi a-t-on transformé la proposition de M. Devèze en projet ?

**M. Mougeot** dépose un rapport sur les quatre contributions directes. Il demande la discussion immédiate.

**Voix diverses.** — Lisez.

**M. Mougeot** lit son rapport.

Le Sénat a disjoint l'article proposé par M. Leroy-Beaulieu, votre commission vous propose d'accepter la disjonction.

**M. Leroy Beaulieu** déclare accepter la disjonction qui est ordonnée.

Le projet est adopté par 435 voix contre 50.

La séance est levée à 8 h. 20 et renvoyée à vendredi 5 heures.

# *Les aveux*

Ce n'est pas la faute des journaux blocards, ni celle de M. Clémenceau et de ses amis et créatures si la révolte du Midi n'a pas été attribuée aux cléricaux, aux royalistes, aux réactionnaires.

C'était un peu audacieux de rendre responsables du soulèvement les curés et les nobles, le capitalisme et le boulangisme. Néanmoins l'œuvre fut tentée ; et, comme la première idée lancée est difficilement chassée de l'âme populaire, maint citoyen qui ne pense que par les lignes menteuses de sa feuille anticléricale, croit dur comme fer, que, dans le Midi, ce sont les curés et les nobles qui se révoltent contre la République.

Voici pourtant la vérité telle que nous l'avons proclamée nombre de fois et que consent enfin à l'avouer l'organe blocard de Lille qui se dit socialiste et qui est surtout bourgeois et capitaliste, juif et anticlérical :

On a parlé de manigances réactionnaires, royalistes. Cela n'est pas. Il n'est pas certes impossible que les partisans de la réaction (peu nombreux ; voyez donc la nuance de notre représentation à la Chambre et au Sénat) n'aient une arrière-pensée ; mais cela pèse peu dans la balance.

Si les manifestations ont quelque caractère politique, on peut dire que ce serait au profit plutôt du Socialisme ; car, à la fin, on y voyait surtout des drapeaux rouges, et le chant de l' « Internationale » dominait tous les autres.

Ainsi parle un méridional, interviewé à Valenciennes par un rédacteur du « Réveil du Nord » qui fait précéder ces lignes de cette remarque : « Notre camarade tient d'abord à faire remarquer que le mouvement a rallié toute la population. »

Est-ce clair ?

Et dire que sur dix méfaits attribués au cléricalisme, à la religion, à la réaction, par les hommes, les journaux ou les livres chers au gouvernement, neuf au moins doivent être rectifiés de la même façon !

Mais régulièrement on oublie la rectification, et c'est le mensonge qui conserve son crédit, témoin la pitoyable et odieuse légende du patriotisme et des services de Garibaldi acclamés ces jours-ci encore au Parlement français.

Nos lecteurs ont eu sous les yeux les preuves accablantes de la lâcheté, de l'incompétence et des préférences prussiennes du soi-disant héros italien qui le rendaient passible de conseil de guerre.

Donc retenons bien que le mouvement du Midi n'a rien à voir avec le cléricalisme ; au contraire....

⁂

Une autre légende, celle-ci qui va courir tous les cabarets du Nord, c'est celle des services rendus par nos ineffables blocards de la Chambre, les Delecroix, les Guislain, les Dron, les Delory, les Gheaquière et autres cailloux cimentés en un bloc par le ciment de l'anticléricalisme.

Eh bien, elle ne tient pas debout.

Foi encore du « Réveil du Nord », par la plume de son rédacteur en chef, « le bilan de la session qui va être close, se chiffre à l'actif par ce seul mot **NÉANT** ».

Il nous faudrait donner en entier le réquisitoire auquel aboutit ce Néant.

Qu'avait-on promis aux électeurs ? Citons textuellement :

« Une loi instituant les retraites ouvrières, une autre remettant aux mains de la Nation l'exploitation du réseau de l'Ouest, une autre supprimant les Conseils de guerre, une autre établissant l'impôt sur le revenu, une autre sur la charte syndicale des fonctionnaires, etc... »

Les retraites ouvrières, votées depuis plus d'un an par la Chambre précédente, « le Sénat les a remisées dans ses archives ».

Le rachat de l'Ouest, voté par la Chambre, en décembre dernier, sera-t-il voté par le Sénat en décembre prochain ? « Encore un projet enterré. »

Pour la suppression des Conseils de guerre, « c'est une chose morte ».

Du projet Caillaux, l'impôt sur le revenu, « on reparlera de cette réforme aux vieilles lunes. »

Quant aux syndicats de fonctionnaires, le rapport est, paraît-il, rédigé depuis deux ans, et « attend encore d'être porté à la tribune ».

La belle litanie ! On nous accuserait de parti-pris clérical, si nous en avions donné les termes qu'on vient de lire entre guillemets, et qui sont du « Réveil du Nord ».

Voilà donc l'ouvrage de nos blocards à 41 francs par jour.

⁂

Et ce sont ces bonshommes qui ont hâte de se mettre en vacances, pour venir à travers nos villes et nos campagnes, chauffer à coups de chopes et de... bouche leur candidature ou leurs candidats au Conseil général ou au Conseil d'arrondissement.

La jolie besogne qu'ils nous annoncent, s'il faut juger de ce qu'ils feront, ou feront les leurs par le néant du Palais Bourbon et du Luxembourg !

Les électeurs feront bien de poser quelques questions sérieuses à ces citoyens qui viennent solliciter leurs voix et qui se déclarent cimentés au Bloc.

Ils devront, par exemple, leur demander s'ils sont décidés à suivre encore dans leurs errements financiers et philanthropiques le pro-consul de la préfecture du Nord et le tyranneau socialiste — il s'embourgeoise — qui répond au nom d'Henri Ghesquière.

Oui, que les électeurs posent aux candidats quelques questions dans le genre de celles-ci :

Que pensez-vous de l'achat du Monastère d'Esquermes, achat qui entraînera plusieurs millions de dépenses pour la plus grande satisfaction du préfet, des anticléricaux, et de quelques fonctionnaires qui rêvent de traitements rondelets ?

Il ne faut pas oublier que ce monastère est un bien légalement volé, et que c'est dans la poche des contribuables que se puiseront les millions.

Que pensez-vous de la mesure qui prive les indigents de la liberté de choisir leur médecin ? Seriez - vous heureux, si vous étiez malades, d'être obligés de prendre le médecin nommé par le préfet, si vous n'aviez pas d'argent pour en appeler un autre, celui que vous préférez ?

Candidats blocards répondez.

Electeurs, nous voulons être renseignés parce que c'est nous qui payons, parce que nous voulons savoir si vous aimez votre prochain comme vous-mêmes, parce que vous dépendez de nous.

Nous sommes le peuple souverain.

V. H.

# ÉCHOS

**NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

M. l'abbé Bailleul, curé d'Obrechies et Choisies, est nommé sous-directeur de l'Union des Amicales de l'Enseignement libre catholique.

M. l'abbé Fagot, vicaire à Orchies, est nommé aumônier de l'Hospice d'Haubourdin.

M. Laurent, ancien vicaire à Berlaimont, est transféré à Fenain.

M. Meurant, vicaire à Sous-le-Bois, est transféré à Vieux-Condé.

M. Carton, vicaire à Abscon, est transféré à Quiévy.

**Nouveaux prêtres**

M. Desurmont est nommé vicaire à Lallaing.

M. François est nommé vicaire à Marcq (N.-D. des Victoires).

M. Macquaert est nommé vicaire à Croix (St-Martin).

**ORDRE DES AVOCATS DE LILLE**

Les avocats de Lille ont procédé jeudi, 11 juillet, au renouvellement de leur conseil de l'ordre. Ont été élus : Bâtonnier, Me Fauchille ; membres du conseil de l'ordre, Mes Carpentier, Bonduel, Cointrelle, Decroix, Boyer - Chamard père, Parmentier, Guichard et Delemer.

**DISTRIBUTION DE PRIX**

La distribution des prix aux élèves de l'Institution Pilate, 26, rue Négrier, se fera le 13 juillet, à neuf heures et demie du matin, sous la présidence de M. le chanoine Richard, doyen de Saint-André.

Les classes continueront jusqu'au 27 inclus.

# Vers Lourdes

Le grand pèlerinage diocésain se prépare pour la fin du mois d'août.

Chaque année, et de plus en plus, l'annonce de cet événement est attendue dans les paroisses avec impatience, accueillie avec bonheur.

Les malades, les infirmes, sentent se ranimer leur espoir et c'est avec toute l'ardeur de leur âme tendue par le désir de vivre, d'être enfin débarrassés de leurs maux, qu'ils demandent le bonheur et la grâce d'aller à Lourdes.

Les âmes pieuses, dont le regard et la pensée sont sans cesse tournés vers la Grotte bénie où Marie est apparue, aspirent après le jour où il leur sera donné d'aller contempler de près les merveilles de Lourdes.

Les pèlerins des années précédentes sentent s'enflammer leurs désirs de revoir ces merveilles et de revivre ces jours inoubliables et trop vite passés, ces beaux jours de Lourdes qui comptent parmi les plus heureux de la vie.

Heureux, oui, bien heureux ceux qui ont goûté Lourdes ! Ils savent combien il fait bon sur ce Thabor de la Vierge et quelle peine on ressent quand il faut en descendre pour se remettre à marcher dans le pénible et monotone chemin de la vie ordinaire.

Pour qui a vu Lourdes, rien ne semble plus doux que d'y retourner. C'est pourquoi nous voyons, dans nos paroisses, des habitués de Lourdes, qui sacrifient tout, leurs loisirs et leurs ressources, pour se donner chaque année la consolation tant aimée, d'aller vivre quelques jours aux pieds de la Vierge de Bernadette.

A tous ces amis de Lourdes, nous sommes heureux d'anoncer que le pèlerinage se prépare.

Il est fixé cette année à la première semaine de septembre.

Le départ aura lieu le mercredi 28 août pour le train de Rocamadour et pour le mercredi et le jeudi après avoir passé train Blanc-Rose ; le jeudi 29 août pour les trains Bleu, Jaune, Blanc, Blanc-Rouge et Vert ; le vendredi 30 août pour les trains Violet, Blanc-Bleu, Rouge, Rose et Blanc-Vert.

Tous les pèlerins du diocèse seront à Lourdes le samedi 31 et en repartiront le quatre jours pleins et même cinq jours près la Grotte.

Des modifications ont été apportées au programme des années précédentes à la demande des Compagnies de chemins de fer qui ne permettent plus à un si grand nombre de trains de pèlerinage de circuler le dimanche.

Rien n'est changé dans le prix et les conditions du voyage : des affiches, envoyées à toutes les églises, les feront connaître prochainement.

Qu'on se prépare donc ! Qu'on organise au plus tôt, dans les diverses associations, les Billets de participation, afin que dès que les listes d'inscription seront ouvertes les heureux délégués de la paroisse soient désignés et puissent prendre toutes leurs dispositions.

**SOUSCRIPTION**

**pour les malades pauvres du Pèlerinage diocésain à Lourdes**

| | |
|---|---|
| Merci à Notre-Dame de Lourdes | 2 |
| Bergues.—Un lecteur de la «Croix» | 1 |

# LES ÉLECTIONS CANTONALES

Les élections pour le renouvellement de la deuxième série sortante des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement auront lieu le dimanche 28 juillet.

Le scrutin sera ouvert à sept heures du matin et clos à six heures du soir.

Le second tour de scrutin, dans les cantons où il y aura ballottage, aura lieu le dimanche 4 août.

Les cantons du département où il y a lieu de procéder à des élections sont :

**CONSEIL GENERAL**

Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est ,Solre-le-Château.

Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes.

Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud.

Bergues, Dunkerque - Est, Gravelines, Wormhout.

Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord.

Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est.

Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

**CONSEILS D'ARRONDISSEMENT**

Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon.

Cambrai-Ouest, Clary (deux conseillers à élire), Marcoing.

Douai-Nord (deux conseillers à élire), Marchiennes, Orchies.

Bourbourg, Dunkerque-Ouest (deux conseillers à élire). Hondschoote.

Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck - Sud, Merville (deux conseillers à élire), Steenvoorde.

La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Sud.

Condé, Denain, Saint-Amand (rivegauche), Valenciennes-Nord (deux conseillers à élire), Valenciennes-Sud.

# *Pas d'ennemis à gauche*

Ce fut pendant longtemps le mot d'ordre du Bloc et de ses candidats pressés d'arriver au pouvoir.

Mais les choses sont bien changées depuis que Clémenceau sûr de sa majorité d'esclaves a salué d'un coup de chapeau ceux qui trompés par ses promesses, alléchés par ses flatteries l'avaient aidé à devenir le maître et pose maintenant pour l'ordre contre la Révolution.

Des ennemis se sont levés à gauche contre le Bloc gouvernemental et lui font une guerre implacable.

A ses candidats, le collectivisme oppose ses candidats et dans toute réunion électorale on chahute ferme l'homme de Clémenceau.

Surpris, décontenancés par ce revirement des alliés d'hier, le « Progrès du Nord » se retourne furieux contre ces traîtres et leur dit leurs quatre vérités.

Il n'y va pas la bouche en chœur. Ecoutez cette invective contre les anarchistes-collectivistes qui, massés dans le fond de la salle, accueillent les orateurs du Bloc par le cri nouveau de : A bas la République ! Vive la Sociale ! Nous déserterons !

« Eh bien ! leur répond le « Progrès » les misérables qui prononcent ces paroles sacrilèges n'attendent pas l'ennemi pour déserter leurs devoirs, tous leurs devoirs. Ce n'est pas seulement l'idée de patrie qu'ils trahissent, c'est encore l'idée de famille et l'esprit de solidarité. A l'égard de leurs femmes, de leurs enfants, des vieillards ou de leurs semblables, *ils n'ont pas davantage* de scrupules. Et il y a dans ce pays des exemples de frères-prêcheurs de la congrégation collectiviste s'enfuyant pour se soustraire à leurs obligations de famille et abandonnant femmes et enfants à la plus noire misère, sans leur laisser les moindres ressources pour le lendemain ».

Il y a sans doute des exemples de cet abandon des devoirs les plus sacrés parmi les collectivistes, mais rendre tout un parti solidaire et responsable des fautes de quelques-uns de ses membres, c'est dépasser les bornes de la loyauté et commettre une injustice.

Il faut que le Bloc ait bien peur de ces anciens alliés qui se lèvent aujourd'hui contre lui, pour en arriver à de pareilles objurgations : il sent qu'il sera moins facile de mâter ces ennemis de gauche que d'étouffer avec leur aide ses ennemis de droite.

# Les actions en révocation de fondations de messes

**UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE VALENCIENNES**

Contrairement à une jurisprudence unanime établie par des jugements de Lorient, d'Avranches, de Villefranche-de-Lauragais, de Blois ,de Domfront, de Riom, de Lille, de Parthenay (9 juillet), d'Orléans (10 juillet), le tribunal de Valenciennes a rendu jeudi matin, deux jugements en matière de fondations de messe.

Nos lecteurs savent qu'il s'agit des actions intentées contre les sequestres, par les héritiers soit directs, soit collatéraux des donateurs en restitution des titres de rente affectés au service des fondations de messes.

La jurisprudence citée plus haut condamnait les sequestres à restituer les titres pour ce motif qu'ils ne peuvent assurer l'emploi de ces sommes dans les conditions imposées.

Le tribunal de Valenciennes décide, dans deux affaires intentées par les familles de Preux et Manesse que les héritiers ont bien qualité pour agir ; mais il ajoute que le séquestre n'a pas qualité pour défendre au procès, parce que son rôle unique serait de conserver les biens en attendant leur attribution, et que — ceci est charmant — on ne peut savoir si l'établissement attributaire n'exécutera pas les charges et ne fera pas dire les messes.

Nos lecteurs savent que l'Enregistrement a bien déclaré qu'il ne ferait jamais dire les messes et que, par conséquent, les conditions des donations et legs ne seront jamais exécutées. Les jugements précités le constatent d'ailleurs formellement.

Si la jurisprudence de Valenciennes était maintenue contre l'opinion à peu près générale des autres tribunaux, il en résulterait cette conséquence extraordinaire que les héritiers collatéraux auront bien eu pendant plusieurs années un droit, mais sans action pour le faire valoir !

En effet, s'ils agissent dès maintenant ils sont déboutés parce que l'attribution n'est pas faite. S'ils attendent, un projet sectaire, déposé à la Chambre, fera sous peu une entorse inouïe au droit commun en supprimant, pour les fondations pieuses, le droit de revendication des héritiers collatéraux.

Avec la haine anticléricale du Parlement, ce projet passera peut-être, et les collatéraux n'auraient plus de droit.

Nous ne saurions trop engager les héritiers collatéraux à intenter leur action nonobstant ce jugement, pour éviter la forclusion proposée par la loi nouvelle .car nous croyons que cette interprétation inattendue sera réformée en Appel.

## BACCALAUREAT

Ont été reçus définitivement :

**Première partie. — Sciences. Langues Vivantes :**

M. Nevejans, Très bien et félicitations du jury.

MM. Sanson (A. B.), Mourez, Pigon, Picavet, Delmotte, Leleu, Leroy, Macquet, Pinoche, Valembois.

**2e Partie. — Lettres mathématiques :**

MM. Lepinoy (A. B.), Leroy, Libessart (A. B.), Nicolas (A. B.), Petyst de Morcourt (Bien), Quidet, Loissons, Lepan (Bien), Mantet (B), Mat, Petot (Bien), Portier, Pouflet (A. B.), Rommel (A. B.), Vandenheuvel.


**QUE VOUS FAUT-IL ?**

*Un domestique*

*Une cuisinière*

*Une bonne*

Faites une annonce dans la *Croix du Nord*.

L'Insertion 0 fr. 60


# Gazette du Nord

Mercredi ,notre compatriote, **M. l'abbé Justin François**, a célébré sa première messe dans l'église de **STEENVOORDE.** Certes pour une primière de prêtres aussi féconde que Steenvoorde, la cérémonie n'était pas nouvelle ; n'empêche cependant qu'une bonne partie de la population bravant les menaces de la pluie se porta sur le parcours que devait suivre le cortège et se pressa dans l'église pour donner au nouveau prêtre et à ses dignes parents un témoignage de touchante sympathie. N'était-ce pas un des siens que ce peuple croyant honorait de la sorte !

Le vénérable Doyen de Steenvoorde, M. Reumaux, qui discerna jadis les premiers symtômes de vocation sacerdotale et prévit ce que serait un jour son enfant de chœur, assistait radieux à la fête.

On remarquait aussi la présence de M. le Supérieur du Collège de Tourcoing, de M. le Supérieur de l'Ecole apostolique d'Ingelmunster et de M. Castelnot, directeur au Séminaire de philosophie.

M. Germain Baelde, curé du Petit-Fort-Philippe et oncle du nouveau prêtre, l'assista à l'autel, tandis que M. l'abbé Bellaert remplissait les fonctions de diacre, et M. l'abbé Justin Baelde, celles de sous-diacre.

Après l'Evangile, un autre oncle du nouveau prêtre (car sa famille est une véritable famille de prêtres), M. Benoît Baelde, préfet des études au Collège Saint-Joseph de Virton, prononça un discours substantiel sur la dignité du sacerdoce, développant avec beaucoup d'à-propos ce texte de la Transfiguration « Celui-ci est mon Fils bien aimé : écoutez-le ».

Durant la sainte messe, quelques séminaristes firent entendre des chants aussi goûtés que pieux, surtout l' « *O quam suavis est* » de Collet, et « Le Prêtre et Marie » de Garin.

Cette journée toute de saintes émotions restera certainement gravée dans la mémoire de ceux qui les ont goûtées. Nous offrons aux vénérés parents nos sincères félicitations. A M. l'abbé Justin François, nous souhaitons un ministère long et fécond.

Mercredi matin, à dix heures, **M. l'abbé Schabaille,** enfant de la chrétienne paroisse de **BERTHEN,** célébrait sa messe de prémices dans la vieille église du village, où l'avait conduit un cortège affectueux de parents et d'amis. Les habitants avaient tenu à honorer leur compatriote en enguirlandant leurs demeures et en élevant sur le parcours, depuis la maison paternelle jusqu'à l'église, des arcs de triomphe, de gracieuse composition.

Le nouveau prêtre était accompagné à l'autel de M. Braems, le sympathique pasteur de la paroisse, et assisté de ses amis du Séminaire, qui remplissaient les diverses fonctions liturgiques. On a remarqué la présence de MM. les Curés de Zeggers-Cappel et du Mont-des-Cats, de M. l'Aumônier des Dames de la Sainte-Union de Poperinghe, et de MM. Verbaere et de Prat.

A l'Evangile, M. le Curé de Lederzeele, cousin du jeune prêtre, prononça une touchante allocution, où il montra, avec une douce et pénétrante éloquence le prêtre homme de prière, de complet dévouement et de souffrance volontaire. Ces paroles, vivement senties, avaient été précédées d'un bref commentaire, en flamand, des paroles évangéliques : « La moisson est grande, les ouvriers peu nombreux ». Cet appel aux vocations sacerdotales dans nos Flandres catholiques, a profondément impressionné l'auditoire.

Une abondante distribution de pain aux pauvres leur fit prendre part à la joie du nouveau prêtre, de sa famille et de sa paroisse.

Puissent nos campagnes flamandes donner encore beaucoup d'ouvriers de l'Evangile qui y creuseront profondément le sillon à qui Dieu donnera la fécondité.

Mercredi ont eu lieu, en la belle église de **SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL,** les prémices de **M. l'abbé Joye.**

Tout le village s'associa à cette fête, témoignant ainsi sa sympathie pour l'honorable famille du nouveau prêtre universellement estimée.

Le clergé alla chercher M. l'abbé Joye à une maison amie coquettement décorée.

Devant une assistance nombreuse et recueillie, M. l'abbé Joye célébra le Saint Sacrifice, assisté à l'autel par son vénérable pasteur, M. l'abbé Thibaut, et par ses compatriotes, MM. les abbés Doutrelant et Degrave.

« D'où vient le prêtre ? Ce qu'il est ? » Tel fut le sujet que développa M. l'abbé Béhague, directeur au Collège de Bailleul.

Le prêtre doit sa vocation non à ses parents ni à ses amis, dont d'ailleurs l'influence seconde les desseins de la Providen-

---

FEUILLETON 11

# RÊVE D'HONNEUR

*par René d'ANJOU*

« Une puissante Société vient de se former au capital de cent cinquante millions, elle frète des bateaux, creuse un port, construit un chemin de fer d'exploitation. Les actions sont émises à cinq cents francs. En un mois, les premières ont déjà doublé. Au bout de l'année, elles auront décuplé. L'avenir est là. »

Ce factum était signé du nom d'un financier inconnu.

Pierre regarda le titre de la feuille : le « Fanal ».

Il en prit une autre : l' « Intègre ». Le même article s'étalait à la première page.

Un troisième : la « Lune », répétition exacte, la « Ville », encore cette copie.

L' « Actualité », la « Gaule », le « Barbier » ; répétaient sans commentaires.

Il se frotta les yeux, essuya les verres de ses lunettes, saisit une autre feuille, financière celle-là : le « Conseiller du Capitaliste ».

Cette fois, la grosse caisse donnait en plein.

« Accourez tous, petits et grands, voici venir un grand événement... »

Suivait un dithyrambe extravagant.

Dans sa bonne foi, Pierre ne songeait pas à évaluer le prix de ces lignes.

Il n'eut pas l'idée qu'entre les feuillets de ces gros livres de caisse à coins de cuivre jaune, il y avait une page noircie, chargée, ruineuse, en haut de laquelle étaient écrits ces mots significatifs : « Publicité ».

— Je voudrais voir M. le directeur de la Société ? demanda-t-il à un employé galonné.

— Si Monsieur veut faire passer sa carte?

Pierre n'avait pas le petit carton demandé. Il écrivit simplmeent sur un feuillet détaché d'un bloc :

Docteur Pierre BEAUCOURT,
de Calayara.

Il remit le papier au valet et attendit.

Ce ne fut pas long. Le garçon du bureau reparut :

— Si Monsieur veut me suivre ?

Le visiteur parcourut une longue galerie couverte d'épais tapis, puis il arriva à un escalier monumental où des lampadaires, tenus par des nègres de bronze, épandaient une lumière électrique, car il était quatre heures environ et quoique la nuit descendit à peine, on avait illuminé magnifiquement.

D'énormes barres de cuivre retenaient à chaque marche une moquette rouge à bande bleue, de grands palmiers ornaient les angles.

En haut, une porte s'ouvrit.

Un splendide cabinet de travail, éclairé sur la rue par deux fenêtres immenses, se montra aux regards de plus en plus éblouis du pseudo-robinson.

Des divans orientaux, des meubles en bois de citronnier, des vitrines dorées contenant dans des coupes une poudre d'un jeune éclatant, des lingots de toutes formes, des diamants bruts, des écailles de tortues, des perles, des pierres de couleurs diverses attiraient les yeux.

Une pancarte sur ces vitrines s'étalait insolemment avec ces mots : « Echantillons de nos produits. »

Pierre n'en pouvait décidément pas revenir, se croyait tout à fait le jouet d'un rêve. *Il restait debout, contemplant cette féerie sans agir, ni parler.* Un Monsieur, d'une irréprochable correction, s'avança vers lui :

— J'ai l'honneur, dit-il, de parler au docteur Pierre Beaucourt, de Calayara ?

— En effet, Monsieur, j'arrive d'Afrique, et je viens vous demander si vous y avez été ?

A ces mots, le directeur fronça le sourcil. Qu'est-ce que c'était que ce bonhomme-là qui venait l'emb...nuyer ?

— Pardon, dit-il avec hauteur, le but de votre visite n'est pas, je le pense, Monsieur, de me questionner. Veuillez me dire plutôt ce qui vous amène ?

— Un devoir, Monsieur. Je vois avec stupeur que vos opérations reposent sur une gigantesque erreur. Ce que vous estimez réalité n'est qu'un rêve.

Le financier réprima un mouvement de colère, sa figure exprima une agitation intérieure qui pouvait se traduire ainsi :

Que veut cet escroc ?... un pot-de-vin sans doute ? Allons-y s'il le faut, mais en ménageant la grenouille. Il dit haut poliment :

— Nous avons, Monsieur, étudié à fond le sujet qui nous intéresse, nous sommes certains d'un succès foudroyant.

— Enfin, Monsieur, vous connaissez le pays ?

— J'y ai envoyé une collection d'ingénieurs, les plus remarquables de Paris...

— Non, Monsieur, non, ceux qui vinrent à Calayara n'étaient que de pauvres hères assoiffés de richesses. Ils ne savaient rien, ils parcouraient la côte non en touristes qui observent et s'intéressent, non en savants *qui étudient, non en prospecteurs qui* fouillent, mais en mendiants, presqu'en filous... prenant ce que les indigènes refusaient de leur donner.

Il sont partis emportant non de l'or, mais de l'ivoire, du caoutchouc, des peaux d'animaux, quelques perles... j'étais là, je le sais ; moi seul — et c'est heureux, — comprenais leur langage, moi seul pouvais me rendre compte de la bassesse de leurs intentions. Ils n'ont eu, ces gens, qu'un mérite, celui de braver le danger et la difficulté inouïe que présente l'accès de notre côte. Encore ce courage, autant que j'ai pu en juger par leur allure et leur caractère, était-il puisé aux sources peu estimables d'une avidité sans frein. Vous avez été trompé, Monsieur.

L'autre avait envie certainement de prendre à bras le corps le paisible docteur et de le lancer par la fenêtre ; ce désir transparut d'abord dans son attitude, mais il réfléchit, pris de peur, flairant le danger imminent d'une révélation épouvantable qui jetterait la panique sur le marché, tomberait dans Paris comme une bombe... et il entrevoyait la lointaine et sombre silhouette de Mazas, vers l'est de la capitale...

Pierre Beaucourt continua avec sa loyale conviction :

— J'ai pioché le sol, moi, j'ai analysé le sol du Rio d'Yrès. J'ai trouvé peut-être un milligramme d'or par dix mètres carrés. Croyez-vous, Monsieur, que ce soit là un riche gisement ? On vous a abusé, Monsieur, et, ce qui est plus grave, vous allez, vous, abuser les autres, jeter à l'eau les petites épargnes, mettre la ruine aux doigts crochus et maigres dans les familles aisées, causer des crimes et des suicides. Par grâce, au nom de l'honneur, Monsieur, hâtez-vous de liquider cette position déloyale, rendez aux premiers actionnaires leurs débours, et annoncez honnêtement que les renseignements que vous aviez recueillis étaient faux, que votre bonne foi a été la première surprise.

A ces mots prononcés avec la ferveur d'une absolue conviction, le directeur eut un singulier sourire. Il s'assit, montra de la main un fauteuil à son interlocuteur et déplianta une carte, il dit :

— Voici la carte de la côte de Calayara ; regardez bien, Monsieur ; metez, je vous prie, à me suivre toute votre attention. Voyez ici la mine, voyez le chemin de fer, la factorerie, le fond où se trouve le banc d'huîtres perlières. Tout cela existe, Monsieur, tout cela existe, me comprenez-vous ?

Pierre Beaucourt regarda en face l'homme qui parlait ainsi.

Ses yeux francs rencontrèrent un visage gouailleur, faux, et il se leva.

— Monsieur, je ne convaincrai pas un homme qui ne veut pas l'être ; mais je vais, avec mes faibles forces, essayer d'enrayer le mal, sonner la cloche d'alarme, parvenir peut-être à faire la part du feu.

— Bigre ! fit l'autre épouvanté ,avec un geste de rappel, entendons-nous, mon bonhomme, je vois décidément où vous voulez en venir. Allons, parlez franchement, assez de détours et de comédie ! C'est combien ?

Le docteur, à ces mots insolents, rougit jusqu'aux oreilles. Il gagna la porte et sortit sans saluer.

En descendant l'escalier à pas lents, lourds, avec la déception et le dégoût au cœur, Pierre Beaucourt ne pensa pas un instant qu'il avait eu belle occasion de saisir la fortune par son unique cheveu et qu'il l'avait laissé échapper.

Il ne pensa pas que ce superbe tapis qui recouvrait les marches du monumental escalier était usé par des messieurs qui portent à la boutonnière une belle rosette, par des messieurs qui siègent, de l'autre côté de la Seine, dans un palais où l'on vote des droits d'accroissements qui ruinent de pauvres religieux dont la maison est l'asile de misérables orphelins, où l'on parle d'intégrité et de justice tout en décrétant des impôts qui écrasent le peuple, où l'on vend par fragments des consciences de médiocre qualité... Non, l'honnête docteur se dit que par hasard il avait rencontré une brebis galeuse.

(A suivre).


CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE



Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille